

DESCRIPTION

L'ARTDAM, en partenariat avec le Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté et la Ville de Longvic, lance son 10ème appel à création pour 2027. À l'occasion de cet anniversaire, l'ARTDAM met en avant son expertise et son savoir-faire dans l'accompagnement des équipes artistiques.

Trois compagnies sélectionnées bénéficieront d'un accompagnement renforcé, adapté aux besoins de chaque projet :

- 15 jours de résidence sur l'année ;
- 35 heures d'accompagnement technique personnalisé, avec un technicien polyvalent de l'ARTDAM, ainsi qu'une enveloppe de 300 € HT mise à disposition pour la location de matériel supplémentaire à valoir au niveau du parc Artdam ;
- Un accès au studio d'enregistrement ou au studio mobile ;
- Un accompagnement à la sortie de résidence, aux temps de rencontre et aux actions de médiation sur le territoire ;
- Un soutien administratif adapté aux besoins de la compagnie.

À travers ce dispositif, l'ARTDAM met ainsi ses compétences, ses ressources et son réseau professionnel au service des projets artistiques, de leur création jusqu'à leur développement et leur diffusion.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET DE SÉLECTION

- La structure culturelle doit être sous forme associative,
- Le siège social doit être implanté en région Bourgogne-Franche-Comté,
- Le projet présenté doit être une nouvelle création ou une adaptation (et non une reprise ou une répétition),
- Le spectacle est destiné à une diffusion régionale, voire nationale,
- L'association doit être professionnelle, avec emploi régulier d'un ou plusieurs artistes et techniciens.

La commission de sélection accordera une attention particulière aux critères suivants :

- la qualité, l'originalité et l'ambition artistique de la création ;
- le potentiel de développement du projet grâce à l'accompagnement renforcé proposé par l'Artdam ;
- la pertinence des besoins exprimés en matière d'accompagnement technique, culturel et administratif ;
- la capacité de la compagnie à vouloir bénéficier pleinement des différents volets du dispositif (résidence technique, sorties de résidence, action culturelle, accompagnement administratif) ;
- la stratégie de diffusion du spectacle ;
- la capacité du projet à renforcer son ancrage territorial et à développer des partenariats locaux.

MODALITÉS D'ACCUEIL

LE PLATEAU DE CRÉATION

Notre plateau de création de 240m² équipé et entièrement modulable, est reconnu comme un véritable atelier d'inspiration, voire de mutualisation d'expérience par les artistes professionnels.

Grâce à la proximité de notre parc de matériel et à l'expertise de notre équipe, l'ARTDAM propose des solutions techniques adaptées aux besoins et au budget de chaque création, et accompagne les équipes à chaque étape de leur projet.

Fiche technique du plateau à télécharger sur notre site internet <https://artdam.fr/le-plateau-de-creation/>

UN APPUI TECHNIQUE PERSONNALISÉ

Un accompagnement technique est proposé grâce à la **mise à disposition d'un technicien plateau polyvalent Artdam**, sous la forme d'un forfait de 35 heures d'intervention.

Cet appui est conçu pour répondre aux besoins spécifiques de votre création et peut intervenir à différentes étapes de votre résidence à l'Artdam. Il comprend notamment :

- l'aide au montage, à l'implantation et au démontage des équipements scéniques,
- un appui à la création et aux calages son et lumière, en fonction des besoins de l'équipe artistique,
- un accompagnement dans l'élaboration ou l'optimisation de la fiche technique du spectacle,
- des conseils techniques et choix de matériels liés à l'exploitation, et à l'adaptation du projet, en fonction des différents lieux de diffusion,
- un soutien aux expérimentations et aux phases de recherche technique menées durant la résidence,
- l'utilisation du studio d'enregistrement ou du studio mobile.

En plus de notre équipement et de votre éventuel matériel, nous mettons une enveloppe de 300€ HT de **location de matériel supplémentaire** à valoir dans notre parc de matériel pour cette création.

Au-delà de cette enveloppe dédiée, le matériel sollicité en cas de besoin complémentaire sera facturé avec une remise de 50% des tarifs pratiqués, après validation d'un devis.

Consultez notre catalogue en ligne : <https://artdam.fr/le-parc-de-materiel/catalogue-materiel/>

UN ACCOMPAGNEMENT AU-DELÀ DE LA RÉSIDENCE

Dans le cadre de leur résidence, les équipes artistiques participent à plusieurs **temps de partage et de rencontre avec les publics et les professionnels** :

- Une sortie de résidence à l'Artdam, ouverte à un public de professionnels, ou un public spécifique ;
- Une répétition générale sur leur territoire d'action, avec un appui technique de l'Artdam selon les besoins du projet et les moyens mobilisables ;
- Une action de médiation culturelle à destination des publics de Longvic pour les équipes hébergées à la Maison du Commun, en partenariat avec la Ville de Longvic. Cette action peut prendre la forme d'une invitation à la sortie de résidence, d'un atelier de pratique artistique, d'une rencontre ou de toute autre proposition adaptée.

En fonction des besoins du projet et des ressources disponibles, l'Artdam propose un **accompagnement administratif personnalisé**. Celui-ci peut porter sur l'aide à la recherche de financements, au développement de la production, à la stratégie de diffusion ou à l'identification de partenaires.

LA POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

Grâce au partenariat entre l'ARTDAM et la Ville de Longvic, cette dernière propose un lieu d'hébergement aux compagnies accueillies : la Maison du Commun, sous réserve de disponibilité.

Cette Maison de 3 chambres peut accueillir jusqu'à 8 personnes.

Son coût est de 15€ par personne et par semaine (mise à disposition et charge des fluides).

Plaquette de la Maison du Commun à télécharger sur notre site internet <https://artdam.fr/le-plateau-de-creation/>

CANDIDATURES

- Merci de transmettre votre candidature à accueil.plateau@artdam.fr avant le **2 octobre 2026**, qui doit comprendre :

- ce dossier de candidature complété,
- le budget prévisionnel de votre création, intégrant la valorisation de cette résidence à l'ARTDAM à hauteur de 1500 € HT,
- votre dossier de présentation du spectacle en création (facultatif, selon l'étape de travail),
- la fiche technique de votre spectacle (facultative, selon l'étape de travail).

- Une réponse vous sera apportée début novembre.

Attention, les dossiers incomplets ne seront pas présentés à la commission de sélection.

Les structures dont les dossiers de candidature sont retenues devront s'acquitter de l'adhésion annuelle de l'Artdam.

En déposant votre dossier "Edition spéciale 10 ans", votre candidature sera automatiquement étudiée dans le cadre de le cadre de la sélection de l'appel à création 2027.

**A votre disposition, pour toutes questions sur cet Appel à création édition spéciale 10 ans,
Léna est joignable au 03.80.67.22.06 et par mail à l'adresse accueil.plateau@artdam.fr**

VOTRE STRUCTURE

Nom de l'association :

Adresse :

CP :

VILLE :

Téléphone :

E-Mail :

Site internet :

N° SIRET :

Code APE :

N° RNA :

Date de création de l'association :

VOS CONTACTS

Prénom et nom de la personne référente du dossier :

Tél :

Mail :

Prénom et nom du/de l'administrateur.rice ou directeur.rice artistique :

Tél :

Mail :

Prénom et nom du/de la régisseur.euse / directeur.rice technique :

Tél :

Mail :

Prénom et nom du/de la président.e :

VOS RÉFÉRENCES ET VOTRE IMPLICATION

(pour vos 3 dernières créations)

	1	2	3
Nom du spectacle			
Année de création			
Public visé			
Nb de représentations			
Lieux de diffusion et festivals réalisés			

VOTRE PROJET DE CRÉATION

Titre du spectacle :

Discipline(s) / registre artistique :

Public cible :

Présentation de votre création artistique en 5 à 10 lignes :

VOTRE PROJET DE CRÉATION

Auteur et adaptateur :

Metteur en scène :

Nb d'interprètes / artistes :

Nb de techniciens :

Nb total de personnes au plateau :

Date et lieu de la 1ère représentation :

Lieux de création et/ou de résidences envisagés :

Programme de diffusion envisagé (période et lieux) :

VOTRE ACCUEIL EN CRÉATION 2027 À L'ARTDAM

Les périodes souhaitées :

MOIS 1 :

MOIS 2 :

MOIS 3 :

Vos contraintes de dates :

VOS ATTENTES ET VOS BESOINS

Détailler vos besoins d'un accueil et d'un accompagnement en résidence sur 3 semaines à l'Artdam :

Comment envisagez-vous d'utiliser l'enveloppe budgétaire de matériels techniques de 300€ HT, mise à disposition ?

Comment comptez-vous utiliser le forfait d'appui technique de 35h ?

Avez-vous des besoins d'enregistrement sonore ?

OUI

NON

Si oui, précisez :

Expliquez en quelques lignes l'action de médiation culturelle que vous souhaitez mettre en place :

A l'Artdam :

Sur votre territoire :

Pour le public de Longvic, si vous souhaitez être logés à la Maison du Commun :

Quelles sont vos attentes sur l'accompagnement administratif ?

HÉBERGEMENT

Sous réserve de disponibilité de la Maison du Commun, mise à disposition par la Ville de Longvic

Souhaitez-vous être hébergés ?

OUI

NON

Nombre de personnes (max. 8 pers.) :

Nombre de couchages :

J'atteste avoir pris connaissance de l'ensemble des modalités d'accueil de cette édition Spéciale 10 ans.

Nous vous remercions vivement d'avoir répondu à toutes les questions.

Votre dossier doit comprendre :

- ce document de candidature complété,
- le budget prévisionnel de votre création, intégrant la valorisation de cette résidence à l'ARTDAM à hauteur de 1 500 € HT,
- votre dossier de présentation du spectacle en création (facultatif, selon l'étape de travail),
- la fiche technique de votre spectacle (facultative, selon l'étape de travail).

Une réponse vous sera apportée début novembre.

A noter : Si votre projet est retenu par la commission de sélection, il ne pourra être changé ou remplacé par un spectacle déjà monté, avant ou pendant les dates de mise à disposition.

Dossier à transmettre avant
le 02/10/2026

Contact :

Léna AUGUSTO
03.80.67.08.60
accueil.plateau@artdam.fr